Coop Portage
COOPÉRATIVE DE PORTAGE SALARIAL

Le guide du portage salarial

2026

www.coop-portage.fr

Table des matières

3 **1 — La révolution silencieuse du travail indépendant**
4 1.1 — Les grandes tendances du travail indépendant
4 1.2 — Les paradoxes du freelance
5 1.3 — Le besoin d'un modèle intermédiaire

6 **2 — L'autonomie, ça se cultive**
7 2.1 — Les quatre piliers d'un freelance serein
8 2.2 — Zoom #1 > Sécurité : piloter son revenu en toute sérénité
8 2.3 — L'autonomie dans la pratique
9 2.4 — Bénéfices concrets pour le freelance

10 **3 — Le portage salarial : un cadre pour entreprendre librement**
11 3.1 — Qu'est-ce que le portage salarial ?
11 3.2 — Les avantages du portage salarial
11 3.3 — Zoom #2 > Administratif : simplification et gain de temps
12 3.4 — La responsabilité RSE dans le portage salarial
12 3.5 — Bénéfices concrets pour le freelance

13 **4 — Quand la coopérative réinvente le portage**
14 4.1 — Les principes clés d'une coopérative de portage
14 4.2 — Zoom #3 > Coopérative : un collectif au service des portés
15 4.3 — Bénéfices concrets pour le freelance

16 **5 — Du premier contact à la vie coopérative**
17 5.1 — Le parcours type : étape par étape
18 5.2 — Les outils à disposition

19 **6 — Conclusion : entreprendre autrement, durablement**

1 — La révolution silencieuse du travail indépendant

Le monde du travail est en pleine mutation. L'indépendance attire, mais elle expose aussi à des fragilités : revenu irrégulier, isolement, complexité administrative et risques liés à la volatilité économique et environnementale.

Dans ce contexte, la notion de permaentreprise devient pertinente : elle alerte sur la nécessité de concevoir l'activité économique de manière durable, prenant en compte non seulement la réussite individuelle, mais aussi la stabilité sociale et environnementale.

Cette lecture des enjeux contemporains montre que le modèle freelance pur ne suffit plus pour répondre aux défis économiques et climatiques : la recherche de sens, de sécurité et de collectif devient centrale.

1.1 — Les grandes tendances du travail indépendant

— **Croissance continue** : Aujourd'hui, environ **1,2 million** de freelances en France ([Insee, 2024]).

— **Recherche de sens et d'équilibre** : **72 %** des freelances veulent un travail cohérent avec leurs valeurs et un équilibre vie pro/perso ([Malt Freelance Report, 2024]).

— **Exposition à l'incertitude** : **28 %** ont connu une baisse d'activité significative sur l'année ([Hopwork/ LinkedIn, 2024]).

— **Sensibilité aux enjeux sociétaux et environnementaux** : près de **50 %** des freelances cherchent à travailler sur des missions responsables ([Freelance Impact Study, 2024]).

Perspective comparative pour le modèle d'entrepreneur·e salarié·e :

— **En CAE** : **10 000 à 15 000** personnes en France.

— **En portage salarial** : **35 000** à **40 000** personnes.

Cette comparaison illustre l'écart considérable entre le modèle totalement indépendant et les dispositifs encadrés, soulignant le besoin d'alternatives hybrides.

1.2 — Les paradoxes du freelance

Liberté vs précarité : autonomie totale mais dépendance au marché et vulnérabilité aux crises.

Flexibilité vs isolement : choix des missions mais gestion complète de toutes les contraintes administratives et sociales.

Autonomie vs complexité : liberté mais responsabilité individuelle accrue, notamment sur la durabilité et l'impact de son activité.

« Ces paradoxes révèlent un besoin croissant de modèles hybrides, capables de combiner autonomie, sécurité et impact positif sur les plans social et environnemental. »

1.3 — Le besoin d'un modèle intermédiaire

Face à ces enjeux, l'entrepreneur salarié émerge comme un concept pertinent : il combine autonomie sur son activité avec un cadre social sécurisé, permettant de se concentrer sur le développement et le sens de son projet.

Coop Portage, en particulier, se positionne à la jonction de deux modèles existants :

— **Le portage salarial, qui sécurise financièrement et socialement l'indépendant**, dont nous partageons le mécanisme social (Conv. Collective du Portage), les outils (CDI/CDD portage), et services proposés.

— **Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), qui favorisent l'entrepreneuriat collectif et la gouvernance partagée**, dont nous partageons la structuration (SCOP) et les valeurs (partage richesses et gouvernance).

Ce positionnement permet de créer un tiers-espace où le freelance peut :

— **Rester autonome et choisir ses missions.**

— **Bénéficier d'un cadre administratif et social sécurisé.**

— **Participer à un collectif et contribuer à un projet durable, dans une structure avec du sens.**

À retenir

Le freelancing pur est en pleine croissance mais comporte des risques significatifs.

Les paradoxes de liberté et de précarité montrent le besoin de modèles hybrides.

L'entrepreneur salarié et Coop Portage offrent un tiers-espace sécurisé et collectif, inspiré des portages et CAE, combinant autonomie, sécurité et engagement durable.

2 — L'autonomie, ça se cultive

Être freelance, c'est choisir son rythme et ses missions, mais cette liberté s'accompagne de responsabilités et d'incertitudes.

L'autonomie ne se décrète pas : elle se construit avec des outils, des processus et un réseau de soutien qui permettent de sécuriser son activité et de piloter son revenu sereinement.

« Je pensais que travailler seul voulait dire liberté totale. Aujourd'hui, je sais que ma vraie autonomie vient du cadre et du collectif que j'ai choisi . »

2.1 — Les quatre piliers d'un freelance serein

Pour exercer pleinement son autonomie,
un freelance a besoin des quatre leviers complémentaires ci-dessous.

Cadre juridique et social

- Connaître ses droits et obligations
- Accéder à une couverture sociale adaptée
- Bénéficier d'un filet de sécurité en cas de baisse d'activité

Communauté et réseau

- Échanges avec des pairs
- Partage de bonnes pratiques
- Moments de rencontre et d'entraide

Organisation et gestion administrative

- Outils de facturation et suivi des paiements
- Gestion de son budget et pilotage de son salaire
- Suivi du remboursement de ses frais professionnels

Autonomie et développement personnel

- Planification des missions et gestion du temps
- Développement de compétences et montée en valeur
- Choix de missions en cohérence avec ses valeurs et objectifs

2.2 — Zoom #1 > Sécurité : piloter son revenu en toute sérénité

Le principal frein à l'autonomie réelle d'un freelance est l'incertitude financière. Même les indépendants les plus organisés peuvent connaître des périodes de creux ou d'arrêt de mission.

Exemple concret revisité :

L'accès à l'**assurance chômage** change tout dans la manière de piloter son revenu en freelance.

Le cumul des ARE et du salaire en portage est possible :

— Quand je facture, je peux me verser un salaire, ou mettre de côté pour les mois difficiles.

« Quand je facture, je peux me verser un salaire et piloter mes revenus. En période de creux d'activité, le chômage prend le relais, ce qui me permet de maintenir un niveau de revenu constant. »

Bénéfices :

— **Sécurité financière** et sérénité

— **Possibilité de planifier et lisser son revenu**

— **Focus sur ses missions sans stress lié aux aléas de paiement**

2.3 — L'autonomie dans la pratique

Construire son autonomie passe par la maîtrise d'outils pratiques :

— **Fixer son prix et émettre ses devis** : outils simples pour calculer tarifs et marges.

— **Piloter son budget et son salaire** : suivre le revenu disponible, anticiper les périodes creuses.

— **Se faire rembourser ses frais professionnels** : automatisation et suivi clair.

— **Suivre le paiement de ses factures** : tableau de bord ou logiciel pour éviter les retards.

« Chaque membre de Coop Portage peut suivre sa facturation et le recouvrement auprès des clients via la plateforme, tout en visualisant son revenu net et en planifiant ses dépenses. »

2.4 — Bénéfices concrets pour le freelance

— **Réduction du stress** et meilleure concentration sur l'activité principale

— **Possibilité de lisser son revenu** ou de planifier les périodes de creux

— **Développement d'un réseau** professionnel et d'opportunités nouvelles

— **Gestion autonome** et **sécurisée** de son activité

À retenir

L'autonomie du freelance repose sur un équilibre entre liberté et cadre.

La sécurité, l'organisation, le réseau et le développement personnel sont les quatre piliers de la sérénité.

Le portage coopératif permet de sécuriser financièrement le freelance tout en maintenant sa liberté.

3 — Le portage salarial : un cadre pour entreprendre librement

Le portage salarial est souvent mal compris. Certains freelances l'associent à de la sous-traitance ou à une perte de liberté.

La réalité est tout autre : il s'agit d'un statut hybride, combinant autonomie, sécurité et accompagnement administratif, tout en participant à un projet collectif et responsable.

3.1 — Qu'est-ce que le portage salarial ?

Définition légale : Relation tripartite entre le freelance, l'entreprise cliente et la société de portage. Le freelance réalise la mission, la société de portage facture et reverse un salaire après charges ([Ministère du Travail, 2025]).

Liberté préservée : Choix des missions, des clients et du rythme de travail.

Accompagnement administratif et juridique : contrats, facturation, paie et obligations sociales.

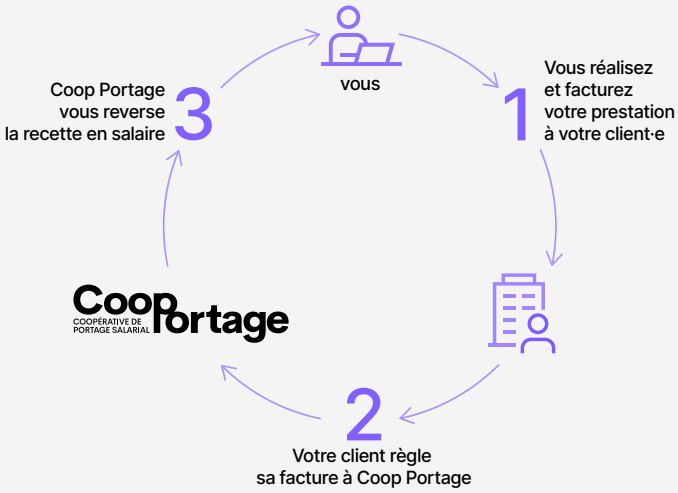

3.2 — Les avantages du portage salarial

— **Sécurité et filet social**
(voir Chapitre 2 – Zoom Sécurité)

— **Accompagnement administratif et juridique**

— **Accès à des outils et services mutualisés**
(logiciels de facturation, simulateur de revenus, suivi de mission)

— **Participation à un collectif coopératif**
(gouvernance partagée, initiatives RSE, sens collectif)

3.3 — Zoom #2 > Administratif : simplification et gain de temps

L'un des principaux freins pour les freelances est la charge administrative, pouvant représenter jusqu'à **10** à **15%** du temps de travail ([Freelance Economy Report, 2024]).

Exemple concret revisité : l'obligation d'émission et de réception de **factures électroniques** va se déployer à partir de septembre 2026, et concernera intégralement au même titre les micro-entreprises en 2027. Autant de temps, ou de coûts (si recours à un prestataire) que vous n'aurez pas à gérer via Coop Portage.

Bénéfices :

— **Facturation automatisée et recouvrement gérés par la coopérative**

— **Conformité réglementaire anticipée**

— **Réduction significative du temps et des coûts liés à l'administratif**

3.4 — La responsabilité RSE dans le portage salarial

Le portage coopératif va au-delà de l'administratif : il incarne la responsabilité sociale et environnementale.

— **Sociétale** : inclusion, solidarité entre portés, partage de la gouvernance et redistribution des bénéfices.

— **Environnementale** : encouragement au télétravail, accueil de professionnels qui veulent allier le sens de leur mission avec le sens dans la structuration de leur activité.

Exemple pratique :

La coopérative a vu sa qualité de **SCOP** reconnue dès le premier audit suivant sa création, permettant son inscription sur les listes ministérielles dédiées.

Notre démarche de **labellisation ESUS** pour ancrer l'utilité sociale au cœur de notre modèle économique.

3.5 — Bénéfices concrets pour le freelance

— **Réduction du stress administratif et juridique**

— **Plus de temps pour les missions à forte valeur**

— **Accès à des outils mutualisés et gain de productivité**

— **Participation à un projet collectif et responsable**

À retenir

Le portage salarial est un statut hybride combinant liberté et sécurité.

Il permet de se concentrer sur ses missions et de déléguer la complexité administrative.

La coopérative renforce ce modèle par sa dimension RSE et collective, avec gouvernance partagée et initiatives durables.

4 — Quand la coopérative réinvente le portage

Le portage salarial coopératif ne se limite pas à un cadre administratif ou à la sécurité sociale. Il transforme le portage en projet collectif, basé sur la gouvernance partagée et le partage des richesses.

Dans un monde où l'isolement des freelances et la pression sociétale sont de plus en plus forts, la coopérative offre un espace de respiration démocratique où autonomie et solidarité coexistent, et où chaque membre peut agir sur les décisions stratégiques.

4.1 — Les principes clés d'une coopérative de portage

1. Gouvernance partagée

— Chaque salarié a vocation à devenir associé de la structure s'il le souhaite.

— Les assemblées générales regroupent l'ensemble des associé·es, et les salarié·es porté·es y sont majoritaires.

— Des chantiers participatifs sont organisés où chacun peut s'impliquer et co-décider.

2. Partage des richesses et lucrativité limitée

— Les bénéfices sont réinvestis dans la coopérative ou redistribués aux membres.

— La priorité est donnée à la pérennisation et au renforcement du modèle plutôt qu'à la croissance financière à tout prix.

3. Transparence et responsabilité

— Suivi clair de la gestion financière et sociale.

— Visibilité sur l'activité de la structure pour l'ensemble des associé·es.

4. Solidarité et entraide

— Partage d'opportunités, mentorat et groupes d'échange.

— Sensibilité forte aux enjeux sociétaux : inclusion, diversité et égalité des chances.

4.2 — Zoom #3 > Coopérative : un collectif au service des portés

Le modèle coopératif apporte un cadre humain et participatif, qui transforme l'expérience du freelance.

Moments d'échanges

— Coop Café, sessions d'accueil et de bienvenue, webinaires pour partager expériences et bonnes pratiques, ou simplement retrouver ses collègues.

— Renforcement du réseau et sentiment d'appartenance.

Possibilité de devenir associé

— Chaque porté peut contribuer aux décisions, voter sur les orientations stratégiques et participer à l'AG.

— Accès à la redistribution des bénéfices conformément à la lucrativité limitée : en tant qu'associé via la détention de parts sociales, en tant que salarié par le biais d'un accord de participation.

Exemple concret

« Plutôt que la répartition d'une enveloppe pour le financement de formations professionnelles ne se fasse de manière opaque et arbitraire, un chantier participatif a été créé. Tous les membres avaient vocation à y participer, exprimer leurs besoins de formation et devenir codécideurs quant à la répartition des fonds. »

4.3 — Bénéfices concrets pour le freelance

- **Sentiment d'appartenance à un collectif et réduction de l'isolement.**
- **Capacité d'influencer les décisions stratégiques et de participer à la gouvernance.**
- **Redistribution des bénéfices et accès à des ressources mutualisées.**
- **Implication dans un projet responsable et durable, en cohérence avec ses valeurs personnelles.**
- **Opportunités d'échanges, mentorat et développement professionnel.**

À retenir

La coopérative transforme le portage salarial en projet collectif et responsable.

Gouvernance partagée et redistribution des richesses permettent aux portés de participer activement.

Le collectif favorise le soutien, le réseau et l'épanouissement de l'individu.

5 — Du premier contact à la vie coopérative

Chez Coop Portage, le parcours est conçu pour être à la fois simple, transparent et humain.

L'objectif : permettre à chaque professionnel de se concentrer sur son activité tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant, d'outils efficaces et d'un lien collectif authentique.

5.1 — Le parcours type : étape par étape

Étape	Description	Objectif clé
1. Premier contact	Rendez-vous pour comprendre le modèle, exposer son projet professionnel et confirmer que le portage coopératif répond bien à ses besoins.	Poser les bases d'une collaboration claire et personnalisée.
2. Ouverture d'accès à l'outil en ligne	Accès immédiat à la plateforme : possibilité de démarrer sa prospection, estimer le montant de ses prestations et envoyer un devis à son client.	Autonomiser le freelance dès le départ.
3. Signature d'une première mission	Une fois la mission confirmée avec le client, Coop Portage procède à l'embauche et met en place le contrat de travail.	Sécuriser la relation via le cadre salarié.
4. Déclaration mensuelle d'activité	Chaque mois, avant le 25, le salarié porté indique ses heures travaillées et le salaire à verser.	Garantir un suivi fluide et une paie régulière.
5. Facturation et remboursement de frais	Émission automatique des factures selon les dates convenues et paiement des frais professionnels en parallèle du salaire.	Simplifier la gestion administrative.
6. Vie coopérative et engagement	En parallèle de tout cela, sans engagement, chaque salarié porté peut participer aux temps collectifs (Coop Cafés, ateliers, webinaires, assemblées générales).	Favoriser intégration, partage et gouvernance participative.

5.2 — Les outils à disposition

Outil	Description
Tableau de bord personnel	Suivi complet des missions, du budget (salaire, frais) et des paiements clients.
Module devis & facturation	Sur la base des devis saisis, génération automatique conforme à la réglementation (facturation électronique anticipée).
Simulateur de revenus	Projection du salaire net selon la facturation, les frais et la réserve souhaitée.
Plateforme de remboursement de frais	Simple et rapide, sans paperasse inutile.
Espace collaboratif	Partage de documents, d'appels à projets, de bons plans et d'entraide entre membres.

«Ces outils incarnent la philosophie de Coop Portage : simplicité, autonomie, et mutualisation.

Chaque salarié porté reste indépendant dans son activité, tout en bénéficiant d'un cadre collectif solide et d'un accompagnement pérenne.»

À retenir

Coop Portage, c'est un cadre clair et accessible : des étapes limpides, des outils mutualisés performants, et la liberté de s'impliquer dans la vie coopérative selon ses envies.

Le modèle combine autonomie professionnelle, sécurité salariale et engagement collectif durable.

6 — Conclusion : entreprendre autrement, durablement

Le monde du travail change.

Les freelances inventent chaque jour de nouvelles façons de travailler, d'équilibrer leur temps, de donner du sens à leurs missions. Mais trop souvent, cette liberté s'accompagne d'isolement, de précarité, de charge administrative.

Coop Portage propose une autre voie : celle du collectif au service de l'autonomie. Un cadre qui protège sans enfermer, qui mutualise sans uniformiser.

Un modèle où l'on peut entreprendre sereinement, en restant salarié·e, tout en participant à un projet commun.

—Réconcilier travail et soutenabilité

Face aux défis sociaux et environnementaux, entreprendre ne peut plus se penser contre les limites du vivant.

Le modèle coopératif s'impose alors comme une réponse :

— **il privilégie la pérennité** à la croissance effrénée,

— **le partage** à la captation,

— **la responsabilité** à la simple performance.

> «C'est tout le sens de la démarche de Coop Portage : ancrer le portage salarial dans une économie de la relation, de la confiance et du sens.»

— Un mouvement à rejoindre

Chaque professionnel qui choisit ce cadre contribue à quelque chose de plus grand : à une façon de travailler plus juste, plus humaine, plus durable.

Une entreprise qui ne se contente pas d'être un statut, mais qui devient un écosystème d'entraide et d'équilibre.

«Entreprendre autrement, c'est possible. Et c'est dès aujourd'hui, ensemble, que nous le prouvons.»

Aller plus loin

- www.coop-portage.fr
- Simuler votre revenu en portage salarial
- Rejoindre la coopérative